



## **Conférence des comités (VOK), 28 janvier 2023, Halle polyvalente «Bächli», Bächliweg 12, 5035 Unterentfelden**

---

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Sandra Lanz

Personnes présentes : 46  
Cartes de vote représentées : 34  
Majorité absolue : 18

Excusés : Stefan Röthlisberger (Vice-président), Thierry Gaille (PRS), Monica Henry (PAS, PRS), Stefan Kocher (OAS), Fabian Schenkel (VRS), Christoph Uebersax (PRS), Martin Wyss (VRS),  
Ne sont pas relevées les personnes des fédérations cantonales qui ont envoyées un délégué, aussi si ce n'est pas la présidente ou le président de la fédération cantonale.

Absent : Petits animaux Valais

Début : Café de bienvenue 08.30  
Début de la VOK 09.00

---

A 9 heures, Urs Weiss accueille les participants de la VOK dans le gymnase "Bächli" à Unterentfelden. Il s'adresse brièvement vers les Romands. Benjamin Philipona et Jean-Charles Witschi assureront la traduction simultanée de la VOK d'aujourd'hui.

### **Introduction**

L'élevage de petits animaux a connu des heures glorieuses dans le passé. Si l'autosuffisance était au premier plan dans les temps anciens, la motivation a changé pour devenir une activité de loisirs, utile. Les tendances actuelles à l'indépendance et à la vie confortable ont donné du fil à retordre à l'élevage de petits animaux. Mais l'amélioration de la situation économique, et donc de la situation financière de nombreuses personnes, a également rendu l'autosuffisance par l'élevage de petits animaux superflue. Mais c'est la mégatendance de la "protection des animaux par-dessus tout" qui a conduit et conduit durablement à un recul marqué de l'élevage de petits animaux et à une baisse générale de l'intérêt pour les petits animaux. Le nombre de nos membres fond comme neige au soleil de mars. Que faisons-nous ? Certaines sections et certains clubs sont en excellent état et apparemment attrayants. Mais de nombreuses organisations de membres restent figées dans leurs pensées d'antan. "Si je ne peux pas changer le monde, je dois me changer moi-même". Simple à dire et difficile à mettre en œuvre. Car les changements qui ne sont pas recherchés par soi-même sont dus au diable. Ainsi, on se plaint au lieu d'agir. On s'accroche ainsi désespérément à ce qui a été fait jusqu'à présent, tout en menant l'élevage organisé de petits animaux dans le mur. La conférence des comités d'aujourd'hui doit servir à l'échange d'idées. Mais il n'a lieu que si l'on discute ! J'attends donc avec impatience vos contributions à la discussion et déclare ouvert la VOK d'aujourd'hui.

## **1. Salutations et constatation des présences**

Urs Weiss présente brièvement le déroulement de la journée d'aujourd'hui, ainsi que ses objectifs et le cadre temporel du programme d'aujourd'hui. Pour que l'Assemblée extraordinaire des délégués puisse commencer à l'heure l'après-midi, la POK devrait se terminer vers 12 heures. L'ordre du jour a été envoyé à temps par courriel.

Le comité propose de réorganiser l'ordre du jour et d'avancer les points à traiter lors des assemblées des délégués.

*Décision : L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.*

Monica Henry ayant demandé à démissionner pour des raisons personnelles et à être libérée immédiatement, il est proposé que Sandra Lanz rédige le procès-verbal d'aujourd'hui. Urs Weiss demande si quelqu'un d'autre souhaite rédiger le procès-verbal. La parole n'est pas demandée.

*Décision : Sandra Lanz, responsable du secrétariat de l'association, est élue à l'unanimité comme rédactrice du procès-verbal de la VOK.*

## **2. Elections des scrutateurs**

Tony Binggeli et Markus Durrer se sont portés disponibles en tant que scrutateurs. Y-a-t-il d'autres propositions ?

*Décision: Tony Binggeli et Markus Durrer sont élus scrutateurs à l'unanimité.*

34 cartes de vote sont représentées, la majorité simple est de 18 voix.

## **3. Assemblée extraordinaire des délégués de l'après-midi, le 28.01.2023**

### **3.1 Proposition du comité de Petits animaux Suisse pour les cotisations des membres à l'AD extraordinaire du 28.01.2023**

"Nous allons manquer de membres avant de manquer d'argent". (Une citation d'Armin Wyss), et pourtant nous devons agir - ce sont les mots d'introduction d'Urs Weiss à la proposition du comité. Lors de la mémorable assemblée des délégués de juin 2022, le budget a été rejeté et plusieurs intervenants ont proposé une cotisation de membre. Les personnes qui participent aux décisions de l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse doivent en principe payer une cotisation de membre, telle est la réflexion du comité. Le comité suit les discussions de la dernière assemblée des délégués et propose une cotisation de membre. Vouloir de l'argent est probablement la pire chose que beaucoup puissent imaginer. Le comité de Petits animaux Suisse a déjà été massivement attaqué et rendu responsable de la mort de nombreuses sections/clubs. Mais est-ce que CHF 250.00 sont le coup de grâce ? C'est plutôt la base trop étroite des membres et l'inactivité des sections et des clubs, mais aussi des associations cantonales. On gagnerait rapidement de l'argent en organisant des expositions, des présentations de jeunes animaux, en tenant un stand de nourriture lors de la fête du village, etc. Si le hobby ne vaut plus rien et que l'argent, souvent abondant, compte davantage, quelque chose ne va fondamentalement pas. Bien sûr, on peut et on doit se poser des questions sur la base financière de Petits animaux Suisse.

La répartition des cotisations des membres est présentée par Urs.

Lorsque des fonctionnaires de longue date de la fédération annoncent de manière décontractée que le membre individuel n'a rien à gagner de Petits animaux Suisse, c'est une négation et un mépris des prestations de Petits animaux Suisse. Urs Weiss présente sur un transparent les prestations pour les sections/clubs et les membres et les explique.

Urs Weiss ouvre la discussion sur la cotisation des membres.

Reto Stucki, fédération cantonale de Glaris, demande si les CHF 5.- par division existant déjà s'ajoute à ce montant. Urs Weiss répond clairement que ceci est une décision de la compétence de chaque division.

Lukas Meister, Petits animaux Berne-Jura, estime qu'il est dans l'air du temps de discuter de la cotisation des membres. Il trouve que la proposition du comité manque de courage. Avec un budget présentant une telle perte, la cotisation de membre devrait être plus élevée. Au lieu de CHF 5.00, il faudrait introduire CHF 15.00. Il soumet cette proposition à la discussion.

Urs Weiss mentionne que le comité s'est engagé dans une voie réalisable. Il explique les différentes structures qui ont conduit à cette proposition.

Armin Wyss demande que les divisions annoncent aujourd'hui la couleur sur la manière dont les CHF 5.00 seront répercutés.

Dans les divisions, les budgets 2023 ont été acceptés. En 2023, les divisions ne pourront plus les augmenter.

Urs Weiss demande à Christian Knuchel ce qu'il en est de Pigeons de Race Suisse. Selon Christian, les CHF 5.00 ne sont pas ajoutés chez Pigeons de race Suisse. Une demande des délégués ou du comité est toujours possible.

Peter Iseli mentionne que l'assemblée des délégués de juin en décidera. Le comité ne peut pas en décider seul. En 2024, il devrait plutôt s'agir de 15 CHF.

Jean-Maurice Tièche estime que la division est ouverte à la décision des délégués. C'est l'assemblée des délégués qui décide. Il peut s'imaginer que cela se passe comme pour Pigeons de race Suisse.

Oiseaux d'agrément Suisse prendra les CHF 5.00 de la caisse de la division.

Lukas Meister s'étonne des déclarations des présidents des divisions. Il trouve que c'est une mauvaise solution à long terme. Les fédérations cantonales doivent également se poser la même question. Conformément au règlement, Petits animaux Berne-Jura répercuteront les cotisations.

Hansueli Zahnd remarque qu'au final, chaque membre paie. Il ne comprend pas pourquoi il doit payer plusieurs fois en tant que membre individuel. Il propose de définir un montant par membre.

Urs Weiss explique les différences entre membre et affiliation. L'informatique actuelle ne permet pas non plus de faire toutes les évaluations. Pour les sections, c'est plus difficile. Le membre individuel n'a pas le droit de vote chez Petits animaux Suisse. Le calcul a été fait sur la base d'un membre et non sur celle des affiliations.

Lukas Meister estime que les cotisations conduisent inévitablement à un assainissement des structures. Il demande si les structures des fédérations cantonales ont également été remises en question. Il veut savoir quelle est la légitimité des fédérations cantonales qui n'ont que très peu de sociétés.

Urs Weiss mentionne qu'une modification de la structure était prévue dans les statuts lors de la première proposition. De nombreuses voix s'étaient alors élevées contre cette proposition.

Le comité est conscient qu'il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une évolution.

Manuel Strasser mentionne qu'il souhaiterait que les données de l'annuaire à la date de la facturation soient également publiées.

Clemens Mannhart ajoute que la date de référence est mal choisie, elle devrait être plus tardive.

Andy Bettmer trouve la proposition de Lukas Meister porteuse d'avenir. Les caisses des sociétés sont souvent pleines. Tout le monde devrait payer 15 CHF, ce qui ne représente même pas 1,50 CHF par mois. La structure d'âge influencera également fortement le nombre de membres dans les années à venir.

Urs Weiss explique que le comité a élaboré une proposition pour 2023 et 2024, car aucune révolution n'est souhaitée. Mais un changement est nécessaire.

Lukas Meister propose de fixer le montant pour 2023 comme dans la proposition et lors de l'AD en 2024, au montant correct de 15 CHF. Il recommande de voter oui cet après-midi, mais avec une proposition d'augmentation pour 2024.

Jules Schweizer informe de la proposition de renvoi élaborée par le comité de la Suisse centrale. Il se réunit avec son comité une heure avant l'assemblée extraordinaire des délégués. La motion de renvoi propose de créer une commission afin d'apporter une solution judicieuse pour l'avenir. Il ne peut cependant pas en dire plus, car le comité se réunit à nouveau à midi.

Fredy Rempfler, fédération cantonale de Zoug, ne comprend pas pourquoi on discute maintenant de CHF 5.00. Il demande dès maintenant une contribution réaliste.

Tony Binggeli affirme qu'il manque à la discussion que les coûts soient également discutés. Un autre point est que les prestations de Petits animaux Suisse devront coûter à l'avenir. Tout doit être restructuré. La Fédération ne peut pas se permettre les dépenses actuelles.

Urs Weiss mentionne qu'une liste de prestations a été présentée en octobre et qu'il a été discuté avec les divisions pour savoir lesquelles étaient encore souhaitées. Il mentionne la proposition de la fédération fribourgeoise à l'attention de l'AD du 10.6.23 concernant la fusion des divisions. Urs Weiss revient sur les propos de Jules Schweizer. Pour lui, une commission est une solution possible. On peut remettre en question les prestations de service et aussi Petits animaux Suisse. Les discussions sont larges. Une commission est peut-être une proposition qui va dans la bonne direction.

Peter Iseli a participé au groupe de travail sur les structures en tant que président cantonal. Il y a eu plusieurs réunions et beaucoup de documents. Beaucoup d'argent a été utilisé, mais il est apparu clairement que cela ne pouvait pas être délégué du haut vers le bas. L'impulsion donnée de commencer par une cotisation annuelle et de créer également une commission/un groupe de travail est la bonne. Il considère qu'une solution intermédiaire pour les cotisations annuelles et une commission est orientée vers l'avenir. Une répartition détaillée par prestation est difficile. Les coûts de Petits animaux Suisse doivent baisser, le comité de la division Lapins de race Suisse aimerait bien avoir un centre de prestations et de services.

Peter Römer mentionne qu'il y a une diminution massive des membres. Cette perte va se poursuivre, les coûts vont-ils diminuer?

Urs Weiss pose la question de savoir si les travaux peuvent aussi être répartis entre des bénévoles. Lorsque la centrale a été créée, c'est précisément ce qui a motivé la décision. Déjà à l'époque, on ne trouvait plus de bénévoles capables d'effectuer un travail non rémunéré de manière fiable.

Christian Knuchel pense que la solution la plus simple selon lui est une contribution pour chaque membre avec le magazine inclus, par exemple CHF 150.00.

Urs Weiss mentionne que Pigeons de race Suisse est la seule fédération qui envoie les factures directement aux membres.

30% des factures du shop doivent actuellement faire l'objet d'un rappel. Les membres qui n'ont pas assisté à l'assemblée des délégués ne comprendraient alors pas du tout pourquoi ils reçoivent une facture. Urs demande comment cela serait réglé dans les ménages.

Christian donne un exemple où cela fonctionne : à la Fédération suisse de gymnastique. Chaque membre reçoit le magazine.

Fredy Rempfler ne pense pas qu'il soit réaliste de procéder ainsi. Ainsi, une famille paierait CHF 600.00. Il ne voit pas cela comme un encouragement pour les éleveurs.

Urs Weiss mentionne la problématique, la commission peut une fois s'en occuper.

Lukas Meister propose de voter une fois sur la présente proposition. A l'avenir, il faudra toutefois exiger des cotisations pour l'année 2024, ce qui permettra d'équilibrer le budget.

Fredy Rempfler demande à nouveau ce qu'il en est pour les familles. De nombreuses personnes bien intentionnées quitteraient alors la Fédération.

Urs Weiss demande de voir quelles sont les possibilités offertes par la statistique des membres. Les membres passifs qui ne sont pas affiliés à une association ne sont pas comptés comme cotisants auprès de Petits animaux Suisse et des divisions. Dans ce cas, les sections et les clubs sont tenus de procéder à une mutation correcte.

La contre-proposition est votée en premier : CHF 15.00 au lieu de CHF 5.00.

*5 voix pour la proposition du comité cantonal bernois / 27 voix contre.*

*12 voix pour la proposition du comité PAS / 20 voix contre.*

Hansueli Zahnd demande s'il n'est pas possible de demander de manière générale si les membres souhaitent vraiment payer des cotisations.

Pour Urs Weiss, il est clair que la Fédération doit bouger. Demander des cotisations est déjà un début. Il mentionne qu'une contribution est nécessaire pour l'assainissement des structures.

Gion Gross estime que la VOK a rejeté la proposition du comité et qu'il a bon espoir que les délégués l'approuvent. Il a bon espoir que les délégués approuvent la proposition du comité cet après-midi.

Ophélie Girard fait remarquer qu'elle n'est pas comptable et que c'est difficile à comprendre pour elle. Beaucoup d'éleveurs ne comprendraient pas non plus.

Urs mentionne que chaque division ou fédération cantonale doit décider si elle doit faire une augmentation ou non.

### **3.2 Adoption du budget 2023 à l'attention de l'assemblée des délégués extraordinaire du 28.01.2023**

Urs Weiss donne quelques explications sur le budget qui a été envoyé au préalable. Les recettes du shop ont été vérifiées, les recettes du Petits animaux Magazine ont été adaptées et les cotisations des membres ont été ajoutées. Les contributions aux manifestations et à la promotion de la jeunesse ont été supprimées. Le camp de jeunes 2023 n'aura pas lieu en raison de l'incertitude de la planification. Les frais de gestion des membres ont pu être réduits à CHF 10'000. Les salaires ont été adaptés, les coûts de l'assemblée extraordinaire des délégués ont été ajoutés, les jetons de présence ont été réduits de CHF 5'000.00 et également l'indemnité de bureau et l'indemnité informatique ont été divisées par deux. La commission informatique a été suspendue. Urs Weiss explique les charges de location. Les revenus des placements ont été budgétisés à CHF 0, Urs Weiss explique qu'il existe un

règlement des placements et que des corrections de CHF 10'000.00 ont été effectuées pour les amortissements. Le présent budget 2023 se solde par un déficit de CHF 260'400.00. La discussion est ouverte.

Pour Lukas Meister, la perte n'est pas supportable. Il souhaite toutefois aborder un autre sujet cet après-midi. Le budget pour les manifestations doit être repris. Petits animaux Suisse n'est plus ou peu visible de l'extérieur. Il propose de réintégrer CHF 35'000 dans le budget et termine son intervention par "qui ne fait pas de publicité, meurt".

Urs Weiss demande ce qu'il en est de la LUGA. L'OLMA est encore ouverte. La BEA aura lieu; Hansueli Zahnd mentionne que des efforts sont faits pour maintenir les coûts à un bas niveau.

Urs Weiss est d'avis qu'environ 200 expositions avec jugement ou de jeunes animaux s'adressent au grand public et constituent ainsi la meilleure publicité possible.

Heidi Spitzli demande pourquoi le camp de jeunes n'est pas budgétisé en 2023, mais réapparaît en 2024 avec CHF 5'000 dans le budget.

Urs Weiss explique que c'est une conséquence du rejet du budget 2023. Il espère que l'équipe du camp sera à nouveau motivée pour organiser quelque chose.

Urs Weiss soumet le budget au vote.

*Décision : La VOK adopte le budget 2023 avec un déficit de CHF 260'400 par 19 voix pour, à l'attention de l'assemblée extraordinaire des délégués de cet après-midi.*

#### **4. Assemblée des délégués du 10.06.2023**

##### **4.1 Adoption du budget 2024 à l'attention de l'AD 10.06.2023**

Urs Weiss mentionne le processus d'élaboration du budget. Il explique brièvement les modifications apportées au budget 2024 par rapport au budget 2023. Les recettes du Petits animaux Magazine ont été revues à la hausse, car nous comptons sur 2'800 abonnés. Les cotisations des membres sont budgétisées à hauteur de CHF 245'000.00. Les contributions aux manifestations sont également supprimées en 2024 et le camp de jeunes est budgétisé à CHF 5'000.00. Il n'y aura qu'une seule assemblée des délégués, c'est pourquoi ce poste est diminué de CHF 8'000.00. Les frais de comptabilité ont été budgétisés avec CHF 10'000.00 de moins, car de nombreuses tâches seront désormais effectuées par le secrétariat de la Fédération. Il en résulte un budget négatif de CHF 235'400.00 (sans les cotisations des membres CHF 480'400.00).

La discussion est ouverte.

Lukas Meister propose d'inclure les contributions aux manifestations dans le budget 2024. Il encourage le comité à réviser le règlement qui a été présenté. Il faut également chercher le dialogue avec les organisateurs pour savoir si des économies peuvent être réalisées.

Manuel Strasser présente la motion qu'il a préparée. Pour la promotion de l'élevage de petits animaux, il est important que nous soyons également présents lors de manifestations qui ne sont pas directement liées à l'élevage de petits animaux. Les manifestations interrégionales sont importantes. La contribution propre peut également être augmentée à 30% par exemple. La proposition va dans le même sens que celle de Lukas.

Urs Weiss mentionne les soutiens qui sont apportés même sans contribution au budget de Petits animaux Suisse.

Urs Weiss soumet au vote la proposition de Lukas Meister.

*Décision : Les participants à la VOK votent sur la proposition de Petits animaux Berne-Jura d'ajouter CHF 35'000.00 au budget pour les manifestations. Les délégués rejettent la proposition par 11 voix pour et 19 voix contre.*

Urs Weiss soumet le budget au vote tel que présenté.

*Décision : La VOK adopte le budget 2024 avec un déficit de CHF 235'400.00 par 17 voix pour et 15 voix contre à l'attention de l'Assemblée des délégués ordinaire de juin 2023.*

#### **4.2 Informations générales sur l'AD**

Benjamin Philipona informe brièvement sur le déroulement de l'assemblée des délégués. L'association cantonale fribourgeoise aura 100 ans cette année. L'AD aura lieu à l'Arena à Fribourg, locaux de HC Fribourg-Gottéron.

#### **4.3 Proposition 1 : réunification de toutes les divisions**

Benjamin Philipona présente brièvement la proposition faite par la Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux ((FFEPA). La proposition vise à réunir les quatre divisions sous la bannière de Petits animaux Suisse. Il ne devrait plus y avoir qu'un seul comité avec quatre commissions techniques. Cela fait de nombreuses années que nous discutons de nouveaux statuts, mais rien ne bouge. Il faut parfois proposer des idées folles pour susciter des discussions. Les différentes cotisations et la procédure actuelle de perception sont à nouveau à l'ordre du jour, cela doit être plus simple. De grands changements nous attendent, ils peuvent souvent être effrayants.

Urs Weiss explique les structures, que chaque division a des statuts indépendants et est donc légalement autonome. La proposition porte atteinte à l'autonomie des divisions et est donc irrecevable. Urs Weiss soumet la proposition à la discussion.

Gion Gross mentionne qu'il a déjà fait cette proposition il y a environ 20 ans. La proposition présentée aujourd'hui est toutefois nulle et non avenue, car chaque division est juridiquement indépendante. La proposition ne devrait pas être soumise au vote en l'état.

Peter Iseli dit qu'en tant que président, il a reçu une copie de la proposition et non une proposition à l'assemblée des délégués de Lapins de race Suisse.

Christian Knuchel mentionne que la demande ne leur est parvenue que pour information. Cette question sera discutée lors de la conférence des préposés et des présidents.

Antonietta Polimeno ne peut pas se prononcer à ce sujet.

Jean-Maurice Tièche se range derrière les déclarations de Lapins de race Suisse et de Pigeons de race Suisse.

Urs Weiss fait procéder à un vote consultatif sur cette demande. La proposition est rejetée par 10 voix pour et 18 voix contre.

#### **4.4 Proposition 2: Achat d'une halle d'exposition et de stockage avec bureau et salle de réunion**

Benjamin Philipona présente également brièvement cette proposition. Le montant de la vente de la "Tierwelt" doit être versé aux éleveurs et non aux divisions.

Urs Weiss philosophe sur l'achat d'une halle. Le problème de l'entrepôt doit être résolu de manière décentralisée. Il n'est pas non plus facile de trouver des bénévoles et des sponsors si l'exposition doit toujours avoir lieu au même endroit.

Urs Weiss mentionne que le comité rejette cette demande et ouvre la discussion.

Fredy Rempfler s'oppose à la demande.

Urs Weiss demande un vote consultatif. La demande est rejetée par 2 voix pour et 29 voix contre.

## **5. Communications**

### **5.1 Comité**

Urs Weiss mentionne que de nouveaux membres du comité sont recherchés. Des entretiens ont déjà été menés avec certaines personnes. Si aucune personne de certaines régions de Suisse ne se met à disposition, ces régions ne pourront pas non plus être représentées.

Le premier numéro du Petits animaux Magazine a été publié il y a un an. Treize numéros ont déjà pu être publiés. La forme d'organisation avec des rédacteurs spécialisés par division a fait ses preuves. Les nombreux témoignages de lecteurs rendent le Magazine plus épais, mais aussi plus attrayant. En 2021, 1'200 pages du Petits animaux Magazine ont été publiées et en 2022, 1'048 pages. Les coûts du Petits animaux Magazine sont brièvement expliqués et l'augmentation du prix de l'abonnement est justifiée. Les annonces ne sont pas faciles à générer. UFA a pu être gagné comme annonceur. Les annonces gratuites devraient être utilisées.

Peter Iseli présente comment les sections/clubs peuvent se rendre visibles dans le Petits animaux Magazine. Les publications officielles sont disponibles pour les éleveurs de petits animaux. Le calendrier des manifestations et des expositions est important pour les organisateurs et aussi pour la couverture d'assurance.

### **5.2 Jeunesse et membres**

La prochaine exposition de la jeunesse aura lieu les 6 et 7 janvier 2024 à Willisau. Marco Mehr y assurera la présidence du comité d'organisation. La réunion des préposés à la jeunesse aura lieu le 24 juin 2023.

Petits animaux Suisse fêtera un anniversaire en 2025. La manière de fêter l'événement n'est pas encore définie, il y a plusieurs possibilités. Urs Weiss présente quelques idées.

### **5.3 Santé et bien-être des animaux**

Urs Weiss informe sur le cas avec le vétérinaire cantonal neuchâtelois.

Les informations techniques sont bien mises en œuvre. Christian Knuchel aborde quelques exemples. Les expositions de volailles devraient si possible avoir lieu à la fin de l'automne. Plus tard, ce n'est souvent plus possible à cause des dispositions concernant la grippe aviaire.

Urs Weiss mentionne l'ordonnance sur l'abattage et le contrôle des viandes et le fait que Petits animaux Suisse a été actif dans ce domaine et a participé à la consultation de l'Union suisse des paysans.

## **6. Statuts**

### **6.1. Discussion des nouveaux statuts (adoption lors de l'AD du 10.06.2023)**

Ce point de l'ordre du jour sera également traité cet après-midi, c'est pourquoi il est renoncé à une délibération.



## **7. Divers**

Aucune autre intervention n'est faite. Urs Weiss remercie les personnes présentes pour leur participation active et clôt l'assemblée en les invitant à partager la pause de midi.

---

Fin de la VOK: 11:50

Urs Weiss, Président

Sandra Lanz, Responsable du secrétariat de la Fédération

Jean-Charles Witschi, Traduction